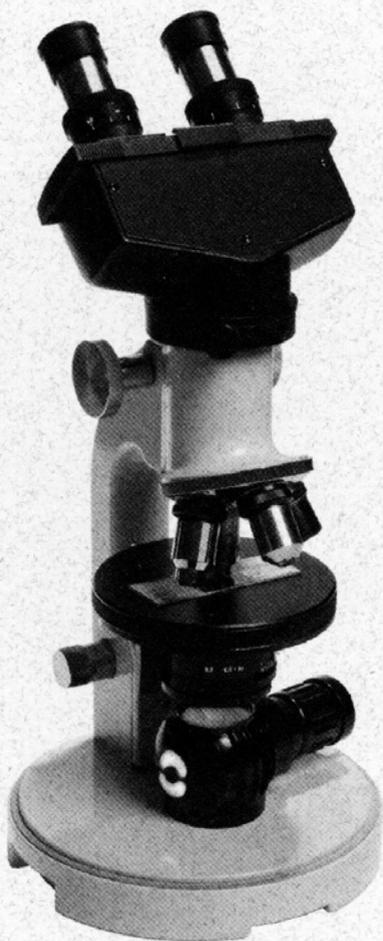


# LABORATOIRES DU TRAVAIL

Sous la direction  
de Magdalena Rosende  
et Natalie Benelli



ANTIPODES

EXISTENCES ET SOCIÉTÉS

# RETOUR SUR UNE GRÈVE DITE EXEMPLAIRE. LA GRÈVE DE BULOVA WATCH CO., NEUCHÂTEL, 1976

LAURENCE MARTI

**L**e 16 janvier 1976 à 7 heures, le personnel de la fabrique de montres Bulova Watch Co., à Neuchâtel, annonce qu'il a décidé d'occuper l'entreprise. Cela en réponse à la décision prise par la direction de transférer toutes ses activités (et ses employé.e-s) à Bienne, siège principal de Bulova Suisse.

Cette annonce provoque la surprise, du côté patronal autant que syndical. Rappelons que l'horlogerie s'est orientée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale vers une politique contractuelle centrée sur la négociation et reposant sur un principe de paix du travail qui exclut tout « acte propre à troubler les bonnes relations entre employeurs et travailleurs »<sup>1</sup>, notamment le recours à la grève et au lock-out. Cette orientation ne sera pas sans conséquence sur les manifestations de la conflictualité dans cette branche, puisque la grève disparaît du monde horloger dès les années 50. Non pas qu'il n'y ait plus de conflits, mais qu'ils trouvent une solution au sein du système de relations établi.

Le déclenchement de la grève par le personnel de Bulova semble donc rompre avec les règles en vigueur. Et de fait, comme nous le verrons, plusieurs éléments novateurs y apparaissent, que cela soit dans ses bases sociales, sa « technologie » ou encore dans les problématiques soulevées. La grève de Bulova suscite aussi une importante réflexion collective autour des moyens de lutte et des enjeux jugés légitimes, de ce qui relève du raisonnable, du revendicable, du négociable, tout comme de l'impensable, au sens où Pierre Bourdieu parle de ces catégories<sup>2</sup>. Ce processus réflexif marque à lui seul une distance par rapport aux trente années précédentes.

1. *Convention collective de travail du 1<sup>er</sup> octobre 1977 entre la Convention patronale de l'Industrie horlogère suisse et la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie*, article 3.

2. Pierre Bourdieu, « La grève et l'action politique », in Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris: Minuit, 1980, p. 256.